



COMBATTRE POUR LE SOCIALISME

"On ne peut aller de l'avant si l'on craint d'aller au socialisme"

CERCLE pour la construction du Parti et de
l'Internationale ouvriers révolutionnaires

Supplément enseignement public
à CPS n°18 - 14/01/2005

**La responsabilité des directions syndicales enseignantes (FSU, SNES, SNUIPP, SE, CGT, FO),
c'est d'appeler lors de sa discussion à l'assemblée nationale une :**

Manifestation centrale et nationale à l'Assemblée nationale pour le retrait du projet de loi d'orientation

Le 12 janvier, le conseil des ministres a adopté le projet de loi d'orientation sur l'école. Celui-ci doit être discuté par l'Assemblée nationale UMPUDF à partir du 15 février, avant d'être voté la première semaine de mars, le tout pendant les congés des enseignants. Le temps presse.

Un projet de loi pour « changer profondément le visage de l'école » (Fillon)

C'est en ces termes que Fillon a présenté le projet de « loi d'orientation » à la presse le 12 janvier. Ce projet organise la mise en pièces du cadre national de l'enseignement public pour le faire fonctionner selon les objectifs immédiats des capitalistes. Les établissements d'enseignement (dont ceux qui peuvent être créés dans le primaire depuis le vote de la loi de décentralisation) deviendraient largement autonomes. L'attribution de leurs moyens serait contractualisée, établissement par établissement, en fonction de leur projet qu'un « conseil pédagogique » aurait pour charge d'élaborer. Les moyens supplémentaires pour les établissements en difficulté seraient attribués (y compris

dans le primaire) en fonction du nombre de « *contrats individuels de réussite* » signés par les élèves (rendus coupables de leur propre échec). Avec le « *socle éducatif* », éclatant les programmes nationaux, l'école à plusieurs vitesses deviendrait la règle, nombre de disciplines seraient liquidées (ainsi les SES). Le basculement du baccalauréat en contrôle continu est un pas essentiel vers sa destruction en tant que réel diplôme national reconnu dans les conventions collectives. Ce projet de loi promeut l'ignorance, voire l'expulsion directe et en masse de dizaines de milliers de collégiens vers l'alternance sous contrôle patronal.

Un projet de casse des statuts, pour des enseignants taillables et corvéables à merci

Casser le cadre national de l'enseignement implique de casser les statuts des enseignants. Le projet de loi prévoit à cette fin de généraliser la polyvalence et la flexibilité : remplacement imposés par le chef d'établissement y compris en dehors de sa discipline, formation continue en plus du service, utilisation des PLP bivalents en collège, suppression du rôle pédagogique des CPE. Mais il prévoit aussi le contournement des règles statutaires (recrutement de professeurs associés), à mettre en relation avec les nouvelles modalités d'entrée dans la fonction publique que le gouvernement veut mettre en place (alternance, « *pacte* »), ainsi qu'avec la régionalisation annoncée par ce projet de loi

des concours de l'enseignement. Plus généralement, le basculement vers une logique de missions locales définies par les CA et les « conseils pédagogiques » implique une remise en cause généralisée établissement par établissement de l'ensemble des garanties statutaires.

Ce à quoi s'ajoute que, non content d'alourdir le service des enseignants, de prévoir la suppression de leurs décharges de service, le projet se donne comme objectif la suppression massive d'heures de cours en lycée, dont la suppression des TPE et la carte scolaire ne sont que des avant-goûts. A la clé : des milliers de suppressions de postes à tous les niveaux de l'enseignement public.

« Des dizaines de tables rondes et rencontres bilatérales ont eu lieu » (SNES)

Ce projet de loi est réactionnaire sur toute la ligne. Mais cela n'a rien d'étonnant, de la part d'un gouvernement qui a accumulé plus de mesures scélérates qu'aucun autre depuis la guerre. Comme tous les travailleurs, les enseignants n'ont pas oublié les contre-réformes des retraites, de l'assurance-maladie, la casse du statut d'EDF-GDF, ni les lois liberticides Sarkozy/Perben. La nature de ce gouvernement se concentre dans la descente de police organisée devant nombre d'établissements, « l'accueil » des élèves et des enseignants avec uniformes et chiens policiers.

Pourtant, Fillon peut se vanter d'avoir « *porté ensemble ce projet avec les organisations syndicales* ». Celles-ci ont en

effet appelé à participer au « grand débat » - alibi pour sortir le rapport Thélot. Puis ce furent « *des dizaines de tables rondes et rencontres bilatérales* », comme l'a rappelé récemment la direction du SNES, qui concluait : « *le projet ne tient aucun compte des remarques qui ont été formulées* ». Mais l'essentiel est qu'en s'immergeant dans la préparation de ce projet au lieu de préparer le combat contre lui, les directions syndicales enseignantes ont permis au gouvernement Chirac-Raffarin de s'approcher sans heurts à quelques encablures du vote de ce projet par l'Assemblée et sa « majorité » UMP-UDF. La concertation soutenue entre le gouvernement et les directions syndicales n'aura eu une

nouvelle fois comme signification que l'accompagnement par ces dernières de la politique de ce premier, que le renoncement par avance à combattre pour empêcher la « majorité » UMP-UDF d'entériner cette « réforme » de destruction du droit à l'instruction et des statuts.

C'est pourquoi, depuis de nombreux établissements s'est exprimée l'exigence de la rupture de cette concertation étroite, qui s'est pourtant poursuivie sans discontinuer avec l'ennemi des enseignants sur le terrain de l'application de sa politique réactionnaire.

Il est encore temps pour imposer aux directions syndicales d'appeler à la manifestation nationale en masse de tous les personnels à l'Assemblée nationale pour le retrait du projet Fillon

Et maintenant ? Le 20 janvier, toutes les organisations syndicales appellent à une journée d'action – pour demander, « *l'abandon du projet* » et, tenez-vous bien, « *une véritable négociation* ». En d'autres termes, ils continuent à prétendre que de ce gouvernement qui a pour mission de détruire tous les acquis sociaux au compte du Medef, une bonne loi pourrait sortir. Quant à leur opposition réelle au projet de loi, on est en droit d'en douter quant on voit G.Aschieri, secrétaire de la FSU, déclarer au *JDD* du 9 janvier : « *Fillon va se contenter de poser des rustines* ». On est en droit d'en douter quant on voit que la direction du SNES participe à une commission ministérielle chargée d'organiser la « réforme » du bac en application du projet de loi d'orientation après avoir tenté sans succès de faire entrer à la FSU les syndicats de l'enseignement privé.

Et ensuite ? Arguant du calendrier des congés de février, les directions syndicales appellent aux manifestations convoquées le 5 février par les confédérations ouvrières – manifestations dispersées, « *à géométrie variable* » selon Force Ouvrière, et sans aucune revendication (et notamment pas celle du retrait du projet gouvernemental d'allongement considérable du temps de travail et de la flexibilité). Puis la direction du SNES, majoritaire dans le second degré, propose des actions décentralisées académie par académie, avant d'envisager une manifestation nationale en mars... après le vote du projet de loi !

Sur une telle orientation, l'Assemblée UMP-UDF aurait tout loisir d'examiner et d'adopter tranquillement le projet de loi. **C'est délibérément que le gouvernement veut faire examiner puis voter ce projet durant les congés des enseignants.**

Mais qui peut croire que ceux-ci ne répondraient pas sous prétexte de vacances à l'appel uni des organisations syndicales à manifester en masse, centralement, à Paris, à l'Assemblée nationale, pour exiger avant qu'il soit voté: retrait du projet de loi Fillon ?

Une manifestation par centaines de milliers, de l'ampleur de celle du 16 janvier 1994 à Paris (préparée durant les vacances) qui avait eu raison à l'époque du projet Bayrou favorisant l'enseignement privé, voilà ce que pourraient décider, le 20 janvier au soir lors de leur réunion, les directions des organisations syndicales qui appellent à cette journée d'action, à commencer par les dirigeants des syndicats de la FSU. Mais l'expérience de mai-juin 2003, le refus des dirigeants de répondre favorablement à l'exigence qu'ils appellent à la grève générale pour le retrait du projet de loi sur les retraites, a appris aux travailleurs de l'enseignement qu'il leur faudra exiger et s'organiser pour aller leur imposer qu'ils appellent, pour le retrait du projet de loi Fillon, à la manifestation de toute la profession à l'Assemblée nationale. C'est la tâche de l'heure.

Il n'y a d'issue positive que dans le combat dans l'unité des organisations du mouvement ouvrier contre le gouvernement Chirac-Raffarin, pour le combattre et le vaincre

Mais les enseignants, comme tous les travailleurs, s'interrogent : comment en finir avec cette offensive effrénée que mène le gouvernement UMP-UDF contre l'ensemble des positions acquises depuis plusieurs décennies par leur lutte de classe ? A cela, il n'est qu'une réponse : dresser face à ce gouvernement le front uni de toutes les organisations du mouvement ouvrier, partis (PS, PCF), et organisations syndicales (CGT, FO, FSU), et dans cette voie intervenir pour que cesse leur collaboration ouverte avec le gouvernement, laquelle s'est considérablement amplifiée depuis la défaite subie par leur faute en mai-juin 2003. En témoigne l'accord anti-grève signé à la SNCF par la direction de la CGT, ou les déclarations de Hollande (PS), qui veut faire voter « oui » à Chirac et à la réactionnaire « constitution européenne » : « *Pour changer de politique, c'est en 2007 que le rendez-vous va avoir lieu.* » N'est-ce pas là un feu vert donné au gouvernement pour continuer jusqu'en 2007 (au moins) sa politique destructrice ?

Voilà l'obstacle majeur qui entrave aujourd'hui les possibilités de combat. L'initiative des travailleurs peut le surmonter, peut imposer aux directions des organisations syndicales ouvrières (CGT, FO), enseignantes (FSU), au PS et au PCF de cesser toute collaboration avec le gouvernement Chirac-Raffarin-Fillon, de constituer un front uni pour le combattre et le vaincre.

Du combat contre le gouvernement et sa « majorité » UMP pourrait voir le jour un autre gouvernement, issu de ce front unique, dont les travailleurs exigeraient qu'il satisfasse leurs revendications, démantèle l'édifice des contre-réformes qui se sont abattues dans tous les secteurs, rattrape le pouvoir d'achat perdu depuis 2000 et le garantisse par l'indexation des salaires sur les prix, etc. Pour mener une politique favorable aux travailleurs, il faut rompre avec les exigences des capitalistes, s'engager dans la voie du socialisme. C'est pour quoi combat le Cercle pour la construction du Parti Ouvrier Révolutionnaire.